

Politique Qualité de Prévéam

La **LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail** a rendu obligatoire, pour tous les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), la certification par un organisme indépendant selon la norme SPEC 2217. Le but de cette certification est :

- d'attester la qualité et l'effectivité des services rendus dans le cadre de l'offre socle de service
- de vérifier l'organisation et la continuité du service ainsi que la qualité des procédures mises en place
- de vérifier la gestion financière ainsi que l'évolution de la tarification de l'offre socle
- d'attester la conformité du traitement des données et l'utilisation de systèmes d'information interopérables.

Prévéam est un SPSTI qui suit les travailleurs et intérimaires de Paris, Neuilly sur Seine et Levallois Perret. Né de la fusion de 2 services de santé au travail parisiens en 2023, Prévéam reste attaché à sa mission principale : « éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ».

Notre politique est donc de satisfaire nos adhérents et leurs travailleurs en mettant en place un système de management de la qualité qui permette :

- d'améliorer la prévention dans les entreprises
- de suivre la santé des travailleurs
- d'éviter la désinsertion professionnelle

en respectant les orientations de l'état et en participant au recueil des données nécessaires à la veille sanitaire.

Nos objectifs :

- Être à l'écoute de nos adhérents et de leur personnel
- Proposer une offre équitable pour tous nos adhérents
- Assurer le suivi de l'état de santé des travailleurs en organisant les rendez-vous initiaux et périodiques et en répondant aux demandes occasionnelles ou de reprise du travail
- Assurer la maîtrise des données collectées et la confidentialité
- Adapter nos moyens, tant humains que matériels, et nos ressources pour améliorer en continue notre offre de service

Un bilan annuel du système qualité mis en place est effectué lors de notre assemblée générale afin de pouvoir, le cas échéant, mettre à jour nos objectifs et notre Politique Qualité.

Le conseil d'administration et la direction de Prévéam s'engage à consulter les instances internes (CMT et commission de contrôle) pour mettre en place la présente Politique Qualité dont la réussite passe également par l'engagement de l'ensemble du personnel à se conformer aux procédures mises en place en toute impartialité.

Fait à Paris, le 17 octobre 2024

Carlos GONCALVES
Directeur



Jean-Claude BARTHE
Président

